

# Participation et Droits de l'enfant



**Être une École de Devoirs, c'est mettre l'enfant au centre. Et pour donner aux enfants que nous accueillons une place centrale, il est important d'avoir connaissance des Droits de l'enfant et de les prendre dûment en compte dans votre projet pédagogique et dans votre réflexion d'équipe.**

Chaque EDD, à son échelle, peut se familiariser avec ces droits, les faire découvrir à son public, prendre l'avis des adultes et des enfants sur cette thématique, organiser des jeux autour des Droits de l'enfant ... et ainsi cultiver le vivre-ensemble, la bienveillance, l'éveil et le respect de chacun(e).

Pour ce faire, notre **boîte à outils OUPP'S**<sup>1</sup> vous propose 3 canevas d'animations (une à vivre avec l'équipe adulte et deux à faire vivre aux enfants) ainsi qu'un petit dossier autour des Droits de l'enfant.

Nous vous proposons aussi **5 animations Droits de l'enfant**, pour les enfants et les jeunes en EDD, à « commander » à la Fédé. C'est notre juriste et animatrice, Aurélie Quintart, qui viendra faire vivre l'activité choisie chez vous ! Découvrez toutes les infos dans le dépliant ci-joint.

Et puisque la Participation c'est une des 4 missions des Ecoles de Devoirs ET un droit de l'Enfant<sup>2</sup>, nous mettons un point d'honneur à ce qu'elle soit davantage au centre de vos actions.

Participer, ce n'est pas inné, pourtant c'est indispensable pour prendre place dans la société. Les EDD offrent aux enfants un espace où ils pourront exercer cette participation et petit à petit tendre vers le statut d'acteur (plutôt que celui de consommateur).

Au travers d'une animation à vivre en équipe, nous vous invitons à questionner les niveaux de participation de chaque acteur de votre EDD. **Quelle place est laissée aux enfants (et aussi aux parents, aux volontaires, aux salariés, ...) dans l'organisation de votre EDD ? Comment inclure cette participation dans votre Projet Pédagogique ?** Nous vous proposons aussi un soutien et/ou une formation sur le terrain, pour toujours tendre vers un peu plus de participation des enfants.

Bonne découverte!



designed by freepik

1. [baopp.ecolededevoirs.be](http://baopp.ecolededevoirs.be) (accès réservé aux membres)
2. La participation est un des 4 principes directeurs de la Convention Internationale pour les Droits de l'Enfant de 1989, mondialement reconnue, que la Belgique s'est engagée à respecter.